



LE LOTISSEMENT RUE DE PICARDIE PREND VIE...

Bienvenue chez vous !



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, permettez-moi de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette année 2017, santé et bonheur pour vous-mêmes et tous vos proches.

Année commencée par les aléas d'une tempête d'une rare intensité qui a perturbé quelque peu notre quotidien. J'aborde ce sujet pour rendre hommage aux services d'ENEDIS (ERDF) qui ont travaillé d'arrache-pied pour que nous retrouvions le plus vite possible notre confort habituel et notre bonne fée « électricité » sans laquelle nous sommes bien perdus.

Nous avons régulièrement relaté dans ce bulletin et notamment dans les comptes-rendus de conseil municipal la fusion entre les communautés de communes de Haute-Picardie et du Santerre. Celle-ci s'est concrétisée ce 12 Janvier avec l'élection de M. Cheval à la tête de cette nouvelle entité : « Terre de Picardie ». Nous l'en félicitons, en étant conscient de la tâche ardue qui l'attend et pour laquelle tous les élus doivent travailler ensemble, dans l'intérêt unique de nos administrés. Je vous l'ai déjà dit : l'avenir de notre ville passera de plus en plus par l'esprit communautaire, le regroupement, la mutualisation, l'effort partagé pour maîtriser la fiscalité face aux manques de moyens financiers.

C'est dans ce cadre, tout en préservant nos spécificités communales, que nous abordons cette nouvelle année à travers des projets destinés à améliorer encore le bien-être, le bien-vivre dans notre ville : accompagnement du projet de maison médicale, travaux de voirie, logements, soutien à la vie associative,... et, ce qui me semble essentiel : taux d'imposition stables cette année encore.

Dans votre conseil municipal règne une ambiance studieuse, solidaire, sereine. Nous continuerons à œuvrer dans ce sens pour appliquer les objectifs cités dans ce traditionnel « mot du Maire ».

Excellente année à toutes et à tous !

Thierry LINEATTE
Maire de Chaulnes

Les Permanences en Mairie

❖ **Assistantes sociales de la sécurité sociale (sur RDV)**

- le lundi matin

Pour prendre rendez – vous contactez Mme **MERMER** lors de sa permanence téléphonique le mardi après-midi (13h30 à 16h30) au 03.60.60.50.60

❖ **Mission Locale**

- Mardi et jeudi (sur RDV auprès de la Mission Locale de Ham)

❖ **F.N.A.T.H : association des accidentés de la vie**

Si besoin, contacter M. Lemaire Pierre : 44 rue de Pertain
80320 CHAULNES ☎ 03.22.85.52.07

❖ **A.C.P.G./C.A.T.M : si besoin**

- contacter M. Lampernesse : 26, rue Odon Dumont
80 320 CHAULNES
☎ 06.14.82.22.58

❖ **La Croix rouge - Banque alimentaire tiendra désormais sa permanence au local Croix – Rouge (36 avenue Roger Salengro, à côté de Carrefour) : mardi de 16 h 30 à 17 h 30 (tous les 15 jours)**

Maire

M. Thierry LINEATTE

- Sur rendez - vous

Adjoints

M. Benoît GANCE

- sur rendez-vous

Mme Nadège LATAPIE COPE

- Mercredi de 18 h 00 à 19 h 00

M. Arnaud NOBLECOURT

- Jeudi de 18 h 00 à 19 h 00

Mme Anne LEBRUN

- Mercredi de 17 h 00 à 18 h 00

Les permanences du Centre Médico – Social

7, rue du Temple 80320 CHAULNES ☎ 03.60.03.47.70

Secrétaire :

Mme De Matos

Secrétariat ouvert au public :

le 2^{ème} et 4^{ème} lundi, les mardi et jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Assistante sociale :

Mme Masset

- permanence sans rendez – vous le mardi de 9h à 11h30
- entretiens sur rendez – vous et visite à domicile du lundi au vendredi

Infirmier – puériculteur :

M. Tripet

- permanence sans rendez – vous le mardi matin de 9h15 à 11h30
- rendez – vous possible et visite à domicile du lundi au vendredi

Consultation de nourrissons sur rendez – vous avec médecin de PMI :

- 1^{er} mardi de 13h45 à 16h30
- 4^{ème} lundi de 9h à 11h30

Sage – femme de PMI :

Mme Desmarest

- le jeudi sur rendez – vous

Conseillère en Economie Sociale et Familiale : **Mme Guillaume**



POUR CONNAITRE LA PHARMACIE DE GARDE, COMPOSER LE **3237**
(accessible 24h/24h)

Si la croix verte clignote, la pharmacie est de garde

Ont ouvert les yeux :

6 novembre 2016 : Manon HANOCQ
12 novembre 2016 : Anaë LUKAZIEWICZ RINGLER
30 novembre 2016 : Ambroise CROISSET
21 décembre 2016 : Jùan POURPOINT



Anaë LUKAZIEWICZ RINGLER



Manon HANOCQ



Jùan POURPOINT



Ambroise CROISSET



Se sont unis :

17 décembre 2016 : Laura PENVEN et Joffrey CHANON

Nous ont quittés :

7 décembre 2016 : Marie-Jeanne LEFÈVRE
16 janvier 2017 : Nicole VITASSE
17 janvier 2017 : Dominique KERSUZAN

N'apparaissent dans ce bulletin que les actes déclarés en Mairie. Aussi nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour toute omission, indépendante de notre volonté.

Séance du
Conseil
Municipal

COMPTE - RENDU
Séance du Conseil Municipal
du 17 Octobre 2016

Présents : M. Linéatte, Mme Latapie-Copé, Mme Lebrun, M. Gance, M. Noblécourt, Mmes Aberbour, Masson, Legrand Valérie, Legrand Marie-Josée, Not, Diéval, MM.Merlin, Boitel, Lanvin, Brunoy, Cheval, Capelle, Lecot.

Excusée : Mme Simon

Le quorum atteint la séance débute à 19 h. Mme Latapie-Copé est nommée secrétaire de séance, assistée de Mme Lebrun.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité. M. Noblécourt demande des précisions quant au dossier Lunor (nuisances olfactives et nettoyage du site). M. le Maire donne la parole à M. Lecot qui a obtenu des informations concernant l'entretien des bassins et la reprise des locaux par une société péronnaise. M. Noblécourt fait également remarquer que la coopérative agricole en face du stade recommence ses nuisances en termes d'émanations de poussières. M. le Maire informe avoir reçu une pétition du voisinage à ce sujet.

I. Poste de secrétaire général

M. Linéatte a présenté, en préambule à cette réunion de conseil municipal, M. Laurent Drocourt, qui après sélections et auditions de candidats, remplacera Mme Gorguet au poste de secrétaire général, Directeur des Services de la Mairie de Chaulnes. M. Drocourt dispose du grade de rédacteur territorial. M. le Maire avait demandé à M. Drocourt de se présenter à l'assemblée communale, expliquant ainsi ses motivations pour prétendre à ce poste. M. Drocourt est déjà venu deux fois en Mairie, afin de prendre connaissance des dossiers en cours et connaître le personnel communal. Il intégrera officiellement celui-ci le 2 Novembre. M. le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de créer le poste inhérent.

Adopté à l'unanimité

M. Cheval demande ce qu'il advient du poste de Mme Gorguet dans le tableau des effectifs. M. Linéatte répond que Mme Gorguet bénéficiait d'un poste d'attaché territorial, supérieur donc au grade de rédacteur, et qu'on peut laisser ce poste ouvert si M. Drocourt souhaite évoluer dans sa carrière.

II. Nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP)

Monsieur le Maire rappelle les différents régimes indemnitaires existant pour la fonction publique territoriale et informe que, à partir du 1^{er} Janvier 2017, l'ensemble de ces indemnités ne feront plus qu'une seule entité : le RIFSEEP (Régime Indemnitaire de Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel). Il sera néanmoins décomposé en deux primes distinctes : l'IFSE (indemnité de fonctions, sujétions et d'expertise) et le CIA (Complément Indemnitaire Annuel). Ces modifications, de toute façon obligatoires, et plutôt présentées à titre d'information, ne doivent avoir aucune incidence quant au salaire du personnel communal, mais ont pour but de créer un régime unique.

M. Cheval précise que cette mesure a également été présentée au Centre de Gestion et que les syndicats s'y sont opposés. Leur avis est néanmoins consultatif.

Adopté à l'unanimité

III. Convention avec le SIEP (Syndicat d'eaux)

Cette convention propose la prise en charge de la maintenance des 27 poteaux incendie de la commune. Seule la « petite maintenance » est assurée. Un devis sera établi par le SIEP si des travaux sont à réaliser. Le coût de celle-ci est de 60 € HT par borne, la régularité de l'entretien reste à définir (par an ?).

M. Cheval précise que, en réalité, le coût pour le SIEP est supérieur (environ 70 €).

Adopté à l'unanimité

IV. Convention avec le Pays Santerre Haute-Somme

Les documents d'urbanisme communaux (permis de construire,...) sont actuellement instruits par la DDTM. Le Pays Santerre Haute-Somme a proposé de prendre en charge ces instructions, sachant que la DDTM devait cesser cette prestation au 31 / 12 / 2016. Les communes pouvaient ainsi conventionner avec le Pays. La commune a été informée que cette mesure était repoussée d'un an, au titre de l'actuelle fusion des communautés de communes. Cette convention sera donc établie fin 2017.

V. Convention SNCF

Lors du dernier conseil municipal a été évoquée la demande de la SNCF, à la recherche d'un terrain servant de base

de vie pour leurs employés, d'importants travaux devant être réalisés sur la ligne Amiens-Tergnier. M. Gance informe que le terrain pressenti est en cours d'aménagement (VRD), et que la SNCF consent le paiement d'un loyer de 600 € par mois. Durée : 7 mois. Une convention doit donc être établie.

M. Cheval demande comment seront gérés les déchets ménagers. M. Gance contactera le directeur du site à ce sujet.

M. Noblécourt demande si cela provoquera des nuisances aux riverains. M. Linéatte répond que ce sont des ouvriers qui travaillent la journée et rentrent dans ces locaux le soir.

M. Lecot informe qu'une rumeur circule, disant que ce site accueillera des réfugiés roumains. M. Linéatte répond que celle-ci est par conséquent infondée.

Adopté à l'unanimité

VI. Commission finances

Celle-ci s'est réunie le 4 Octobre, les points suivants ont été évoqués :

- comparatif budgétaire Octobre 2015 / Octobre 2016 ;
- moins de dépenses sur le chapitre 11 grâce aux travaux destinés aux économies d'énergie ;
- charges de personnel moindres (passage d'un employé en longue maladie à demi-traitement) ;
- contributions au titre de la solidarité en hausse, comme prévu ;
- maîtrise des investissements ;
- recettes équivalentes ;...

Dossier Ad'ap : M. Gance propose de mandater la société SOCOTEC pour le suivi des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux, ce afin de répondre au mieux aux préconisations, et par conséquent au bout du compte réaliser des économies. Coût de la prestation : 3800 € HT, 4560 € TTC.

Adopté à l'unanimité

M. le Maire précise également que de nouvelles dispositions viennent d'être annoncées concernant le fonds de compensation de la TVA. Désormais, des dépenses de fonctionnement ayant un caractère reconnu d'amélioration du patrimoine communal, en termes de qualité et de sécurité, pourront bénéficier du remboursement de la TVA, au même titre que des dépenses d'investissement.

VII. Décisions modificatives

DM1 : Budget assainissement. Concerne le paiement des facturations émises par le syndicat d'eaux. Inscription à un autre article.

DM2 : Budget assainissement. Reconduction des restes à réaliser 2015 sur le budget 2016.

DM3 : Budget communal. Ecritures d'ordre pour la cession du terrain occupé par la garderie périscolaire.

DM4 : Budget lotissement. Crédits insuffisants aux intérêts d'emprunts (remarque déjà faite lors du vote du budget).

Ces décisions sont adoptées à l'unanimité

VIII. Commission communication-environnement

Mme Lebrun :

- sortie du bulletin municipal les 29/30 Octobre. Prochain bulletin en Janvier 2017.

- concours des villes et villages fleuris 2016 : la remise des prix au niveau du Pays Santerre Haute-Somme a eu lieu le 5 octobre à Eppeville. Chaulnes est lauréat de sa catégorie devant Ham et Eppeville. Concours des maisons fleuries : M. et Mme Marquant (rue d'Hallu) ont été récompensés au niveau communal et ont reçu le deuxième prix par le Pays. La remise des prix au niveau départemental aura lieu à Abbeville le 22 Novembre : Chaulnes premier prix d'honneur.

-livret nouveaux habitants : il est finalisé et sera remis, entre autres, aux nouveaux habitants de la rue de Picardie.

M. Cheval exprime son inquiétude quant à la pérennisation de cette opération. En effet, les subventions départementales disparaissent, et trop peu de communes s'inscrivent. De plus, l'inscription pourrait devenir payante.

IX. Démission de Mme Simon

M. le Maire donne lecture du courrier de Mme Simon, qui habite et travaille désormais à Montdidier.

Elle est donc contrainte de présenter sa démission, mais souhaite garder le contact en continuant à s'occuper de la page Facebook de la Mairie et participer à l'organisation de manifestations. Elle remercie toute l'équipe municipale pour le travail accompli.

X. Infos et délibérations diverses

M. le Maire informe que le centre de loisirs du mercredi et des petites vacances fait le plein et que se pose le souci de l'accueil pour la restauration. Une demande a été effectuée auprès de la CCHP pour utiliser la cantine de l'école. Un avis favorable a été donné. Les repas seront confectionnés par la société API (idem écoles). M. le Maire propose d'appliquer le tarif de 3,5 € par repas.

Adopté à l'unanimité

COMPTE - RENDU Séance du Conseil Municipal du 19 Décembre 2016

Présents : M. Linéatte, Mme Latapie-Copé, Mme Lebrun, M. Gance, M. Noblécourt, Mmes Aberbour, Masson, Legrand Valérie, Legrand Marie-Josée, Diéval, M.Merlin, Boitel, Lanvin, Brunoy, Cheval, Capelle, Lecot.

Excusée : Mme Not, pouvoir à M. Gance

Le quorum atteint la séance débute à 19 h 30. Mme Latapie-Copé est nommée secrétaire de séance, assistée de Mme Lebrun.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

I. Elections des délégués communautaires

M. Linéatte rappelle que, dans le cadre de la fusion CCHP / CCS, nous devons repocéder à l'élection des délégués communautaires, le nombre passant de 8 à 5.

Une liste de 5 candidats est établie dans l'ordre du tableau : M. Linéatte, Mme Latapie-Copé, M. Gance, M. Cheval, M. Lanvin.

Les 5 candidats sont élus à l'unanimité

II. Remplacement de Mme Tougard

Monsieur le Maire informe du congé maladie de Mme Tougard qui risque de se prolonger et se transformer en longue maladie. Monsieur le Maire demande l'autorisation de remplacer Mme Tougard en contactant le centre de gestion. Le poste requiert des compétences en comptabilité des collectivités, établissement des fiches de paye, suivi des investissements, charges sociales,...

Adopté à l'unanimité

III. Fusion CCHP / CCS

Monsieur le Maire donne la parole à M. Cheval, Président de la CCHP : quelques problèmes assombrissent les négociations entamées depuis plusieurs mois entre les deux entités : président de la CCS offusqué de ne pas avoir été convié à une ouverture de plis alors que son vice-président l'avait été (mais était absent), report de toute négociation après le 1^{er} Janvier 2017, plus de présence de la CCS au Pays Santerre haute Somme,... M. le Président de la CCHP a apporté une réponse à la CCS, regrettant cet état de fait, et rappelle au conseil municipal les enjeux immédiats et le travail à poursuivre dans l'intérêt de nos administrés « qui n'ont rien demandé à personne », s'inquiète de la suite à donner par rapport à l'ensemble du personnel des deux communautés de communes, et informe qu'il sera dans un premier temps président de « Terre de Picardie » au bénéfice de l'âge et candidat à cette même présidence à l'élection du 12 Janvier 2017.

A l'initiative de Bruno Etévé, M. Cheval informe l'assemblée qu'une réunion est programmée ce Mercredi 21/12 à Lihons entre les deux exécutifs.

IV. Maîtrise d'œuvre : voirie avenue Aristide-Briand(maison médicale)

Monsieur le Maire rappelle l'historique : modification du PLU, acquisition par la commune d'une parcelle de terrain pour l'euro symbolique afin d'y construire une voirie, débats lors de précédentes réunions de conseil municipal, demande auprès d'un bureau d'études afin d'établir un cahier des charges,...Deux bureaux sont en concurrence pour assurer la maîtrise d'œuvre : EVIA et VERDI ingénierie. Monsieur le Maire propose de mandater EVIA, moins-disant par rapport à une offre identique (12300 € HT contre 12500 € HT).

M. Cheval informe que, par rapport aux débats précédents, et pour ne pas bloquer le projet, il s'abstiendra. M. le Maire estime tout à fait logique cette position.

M Noblécourt estime qu'il n'est pas utile de refaire les débats précédents.

Mme Legrand Valérie fait part des bons échos des habitants concernant ce projet.

M. Merlin se demande, rappelant les premières estimations, comment l'architecte a pu à ce point sous-estimer les coûts de voirie.

M. le Maire propose de passer au vote.

Adopté à la majorité des voix moins une abstention (M. Cheval)

V.Décisions modificatives

Monsieur le maire informe que la commune a de nouveau été « ponctionnée » dans le cadre du Fonds de Péréquation Intercommunale, et ce à hauteur de 15372 € supplémentaires. Le Conseil Municipal unanime s'insurge contre cette nouvelle ponction, qui nécessite de reprendre des fonds sur des recettes complémentaires. La commune doit également rembourser à la CCHP les recettes perçues au titre des temps périscolaires. Il n'y a pas de dépense supplémentaire mais un simple transfert recettes/dépenses (16900 €). Enfin, ERDF nous réclame un trop-perçu de 5645 € datant de 2014 (vérification effectuée). Cette somme sera également reprise dans les recettes imprévues.

Monsieur le Maire fait remarquer que les 15000 € repris au titre de la solidarité intercommunale correspondent à peu près aux économies réalisées cette année grâce aux travaux sur l'éclairage public, et que par conséquent tous ces efforts sont anéantis.

Monsieur Cheval déclare que, tout en étant conscient du besoin de solidarité entre les communes, notre excédent constaté l'an dernier à hauteur de 36000 € s'envole en partie, afin de soutenir on ne sait pas bien qui ou quoi.

Monsieur Noblécourt demande si on est obligé de voter cette DM.

Monsieur Lanvin et M. Linéatte répondent que cela ne gênerait que la mairie et que cette somme sera de toute façon soutirée quoi qu'il arrive.

Adopté à l'unanimité

VI. Charte d'entretien des espaces publics

Monsieur le Maire rappelle l'objet de cette charte, signée en Novembre 2013 et qui arrive donc à terme en Novembre 2016 : engagement à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, changement des pratiques en matière de désherbage.

L'audit final (cabinet FREDON) a eu lieu courant Novembre, il précise entre autres que nous avons largement atteint le niveau 3 pour lequel nous nous étions engagés. Par exemple, diminution de 96,6 % de la surface désherbée chimiquement, diminution du temps consacré au traitement de 92 %. Nous sommes donc proches du « zéro-phyto ». Il reste quelques points sensibles comme le cimetière. D'autres sites seront aménagés de façon à ne plus traiter : jeux de boules, rues de Nesle (M. Noblécourt propose l'engazonnement) et de Lihons, ruelle Dieu.

Simple remarque du cabinet : le local de stockage n'est pas suffisamment aéré et un produit interdit depuis 2015 (mais plus utilisé) y figurait encore. Les rectifications ont été apportées. Il reste à solder les subventions auxquelles nous avons droit sur ce dossier.

VII.Point sur les travaux et dossiers en cours.

-Rue du tour de ville :ordre de service à lancer avant le 31 décembre (fait).

-Toiture bâtiment Surhelo(ZI) : un expert a été mandaté, ce serait au locataire de prendre les réparations à sa charge.

-Aménagement jardin public : Mme Lebrun fait le point des propositions reçues.

-Rue de Picardie : les locataires sont entrés dans leur logement fin Novembre. Proposition de la SIP pour renouveler cette opération.

-Extension du lotissement rues d'Edemissen et René Caron : M. Linéatte a reçu les propositions de maîtrise d'œuvre

de Verdi Ingénierie et une première esquisse. La commission bâtiments/voirie sera réunie en Janvier.

-Le Conseil Départemental a présenté son nouveau dispositif d'aide aux communes pour les années 2017/2020. Un exemplaire sera transmis par mail à chaque conseiller et le sujet sera repris lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

VIII. Délibérations et informations diverses.

-Prêt de la salle des votes pour les primaires de la gauche les 22 et 29 Janvier 2017 : accordé à l'unanimité

-Le budget communal n'étant voté qu'en Mars-Avril, Monsieur le Maire demande l'autorisation de réinscrire dès Janvier 25% des dépenses d'équipements 2016 afin de pourvoir aux dépenses à effectuer en début d'année. Somme à inscrire : 39144,75 €. Celles-ci seront affectées à la maîtrise d'œuvre / voirie avenue A. Briand, travaux rue du tour de ville, travaux de VRD divers.

Adopté à l'unanimité

-Avance de subvention : demande annuelle de la part de l'OCLC, afin de pourvoir également au règlement de factures avant le vote des subventions.

Adopté à l'unanimité, M. Noblécourt ne participant pas au vote

Retard de subvention : en faveur de l'AAE Chaulnes football (500 €) : accordée à l'unanimité.

M. Lecot insiste sur l'excellente qualité de l'encadrement en faveur des très nombreux enfants fréquentant l'école de football.

-Demande de subvention du collège : reçue afin d'organiser un séjour en classe de neige. M. le Maire rappelle les principes adoptés depuis plusieurs années : une liste des élèves chaulnois est établie, Mme Latapie-Copé reçoit les familles demandant une aide et le CCAS vote celle-ci.

Le Conseil Municipal unanime regrette le principe du tirage au sort du collège pour désigner les bénéficiaires de ce séjour.

-Départ en retraite de Mme Dérangère, secrétaire de mairie depuis 35 ans à Chaulnes : une subvention de 400 € est votée en faveur de l'amicale du personnel communal, qui se charge de la bonne utilisation de cette somme.

Adopté à l'unanimité

-M. Lanvin propose d'acter le fait que M. le Maire puisse procéder à un éventuel remplacement au poste de secrétaire de mairie, afin de pallier aux absences.

Adopté à l'unanimité



Madame , Mademoiselle, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que, grâce à votre aide et votre générosité, le TELETHON organisé dans notre commune a de nouveau connu un grand succès.

En effet, ce sont 5 289 € qui ont ainsi été récoltés par tous ceux, que je tiens à remercier très sincèrement, qui ont bien voulu donner un peu de leur temps et de leur énergie pour cette grande cause.

Il nous faut encore poursuivre cette lutte, chaque jour de moins en moins inégale. L'année prochaine, on compte sur vous.

Merci encore.

Thierry Linéatte, Maire de Chaulnes

Faisons connaissance avec un commerçant de Chaulnes

Bien Vivre
à Chaulnes



La pharmacie rue Odon Dumont a été créée à Chaulnes en 1950.

Mme Savary-Deblock a repris la pharmacie le 1^{er} octobre 2000. Son équipe est composée de 4 personnes : une pharmacienne adjointe, deux préparatrices et une rayonniste.

Mme Savary-Deblock, après son bac, passe le concours de pharmacie et fait 6 ans d'études universitaires. Elle termine sa formation par la soutenance d'une thèse et un diplôme d'orthopédie.

Elle avait pour objectif professionnel d'exercer dans le domaine de la santé, un métier polyvalent et libéral. Pascale Savary, maman de 2 enfants, apprécie avant tout dans son métier le contact avec ses patients, d'être à leur écoute et apporter des conseils en rapport avec leurs pathologies. Etre pharmacienne c'est aussi s'occuper de la gestion commerciale et administrative de l'entreprise, ainsi que la gestion du personnel.

Au-delà d'être spécialiste du médicament, Mme Savary-Deblock propose également de la vente et de la location de matériel médical (lit médicalisé, fauteuil roulant, ...) qu'elle peut livrer à domicile.

La pharmacie est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.



Amélie Flament Vanysacker connaît la pharmacie depuis qu'elle est toute petite" puisque c'est sa mère Anne-Lise Vanysacker qui la tenait (elle s'est installée à Chaulnes il y a environ 25 ans).

Allant à l'école de Chaulnes, en rentrant des cours, elle pouvait ranger les produits dans la vitrine ;"j'ai été baignée dedans depuis toute petite"! A ce sujet voici une anecdote:" plusieurs des patients m'ont connue enfant, ils m'ont vue grandir, je suis même allée à l'école avec plusieurs d'entre eux!"

Auparavant, la pharmacie était dans l'actuelle boucherie (qui est en face), elle a été transférée en 2001 avec, en même temps, la création du parking.

Lors de ses années d'étude, Amélie Flament Vanysacker a effectué ses stages à la pharmacie, elle est ensuite devenue l'assistante de sa mère et a repris la pharmacie en 2009.

Les salariés de la pharmacie sont au nombre de 4, c'est "*une équipe familiale avec une très bonne entente, souriante et soucieuse d'apporter leurs meilleurs conseils aux patients*".

La pharmacie est le dernier maillon de la chaîne de santé, et aussi le lieu de recours aux premiers soins. Le rôle du pharmacien est d'être proche de chaque patient afin de valider et de dispenser les médicaments. Il est l'acteur de santé, le spécialiste du médicament. De nombreuses missions lui sont données comme la prévention, le dépistage, le suivi et l'accompagnement des patients ainsi que sa participation à l'éducation thérapeutique.

"Ecoute, conseils et modernité, sont les maîtres mots de l'avenir du métier".

La pharmacie est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00; le samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. Elle est de garde une semaine complète toutes les 14 semaines et les pharmacies de garde sont affichées sur la porte.

Le marché de Noël : haut en couleur

Beaucoup de monde cette année, au marché de Noël à Chaulnes, qui s'est tenu le dimanche 11 décembre 2016. Cette manifestation était organisée par l'OCLC. De nombreux stands nous ont permis de passer un bon moment ! Les Chaulnois ont pu se rencontrer et échanger avec les différents participants.

Une vingtaine d'exposants étaient présents : des artisans-créateurs, des producteurs, des particuliers, un traiteur... De la gastronomie, aux produits du terroir, des arts de la table, à la décoration d'intérieur, en passant par les bijoux, les jeux et jouets en bois, les vêtements tricotés... autant de stands pour offrir une palette d'idées cadeaux. Dans les particularités nous avons découvert un exposant qui proposait des bijoux à base de cartouches de café recyclé. Une fois écrasée, puis percée et découpée, la dosette se transforme en bande métallique et devient bague, ou collier, ou broche de toutes les couleurs. Des créations originales et écologiques.

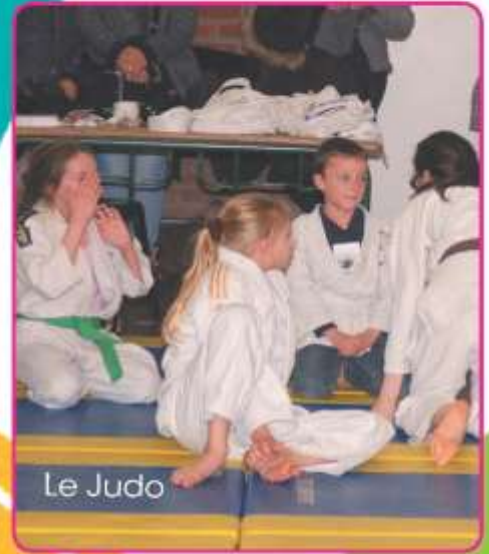


Nous avons également fait la connaissance d'un viticulteur venu tout droit de la Charente, qui proposait notamment des chocolats au Cognac. Il a parlé avec passion de son métier. Un peu plus loin un stand tenu par les parents d'élèves de l'école primaire de Chaulnes : une vente de gâteaux était organisée pour financer une partie du voyage au ski de février qui se déroulera au Grand Bornand. Un stand tenu dans la bonne humeur. Les enfants ont donné de la voix à la fin du marché pour vendre les gâteaux restants !

A l'entrée du marché de Noël, était présent le matin, le marché du terroir avec les marchands de primeurs, de volailles, de miel, de fromages et de charcuterie, ... créant ainsi une synergie entre les 2 marchés.



TELETHON 2016



CHAULNES s'est mobilisé pour le TÉLÉTHON 2016

Tournois de Badminton
kermesse et stands • vente de crêpes, de
croissants au jambon et de vin chaud •
Randonnées en vélo et marche à pieds
spectacles de zumba et judo
repas avec animation musicale



Le lotissement Rue de Picardie, prend vie.....

Les 26 familles ont pris possession de leur logement le 25 novembre 2016.

Ce nouveau quartier de Chaulnes était très vivant ce dernier week end de novembre ; tous se sont mobilisés pour :



- ✚ La remise des clés par la SIP,
- ✚ L'ouverture des compteurs d'eau et d'électricité,
- ✚ La dépose des poubelles par les agents communaux,
- ✚ L'emménagement.

Chacun s'est vu remettre un guide d'accueil par la SIP, comprenant :

- Le guide technique du locataire,
- Les informations pour l'entretien et les réparations des logements,
- Le détail du contrat multiservices,
- Les fiches pratiques :
 - Arrivée,
 - Relations avec la SIP,
 - Assurances,
 - Loyers et charges,
 - Situation familiale,
 - Sécurité de chacun,
 - Les gestes verts,
 - Le départ.



**Remise de prix pour la commune de
CHAULNES en 2016**

 <p>Pays Santerre Haute Somme</p>	<p>Sommetourisme </p> <p>Agence de développement et de réservation touristiques</p>
<p>Classé par le Pays Santerre Haute Somme : CHAULNES : Lauréat</p>	<p>Classement dans le palmarés départemental : CHAULNES : Premier prix d'honneur</p>
<p>Remise des prix le mercredi 05 octobre 2016 à EPPEVILLE</p>	<p>Remise des prix le lundi 21 Novembre 2016 à ABBEVILLE</p>

A la salle polyvalente de Eppeville,

avec une remise de prix du concours des maisons fleuries à Monsieur et Madame MARQUANT



A Abbeville, au Théâtre Municipal





Mairie : 7 rue Lieutenants Terpraut et Grenier

80320 CHAULNES



Concours Communal des Maisons

La commune de CHAULNES relance le concours « Maisons Fleuries » dont les objectifs sont l'embellissement, l'encouragement au fleurissement et l'apport de couleurs afin d'offrir aux habitants un cadre de vie plus agréable.

Alors, si vous aimez les fleurs, les plantes, votre jardin ou votre balcon et que vous avez la main verte, inscrivez-vous en mairie de CHAULNES, avant le 31 mai 2017.

Un jury procédera, en Juin juillet 2017, à l'évaluation du fleurissement.

Vous serez peut être l'heureux gagnant de bon d'achats récompensant les meilleures créations florales par catégorie.

Les gagnants seront gratifiés au cours d'une cérémonie organisée en septembre 2017.

Le règlement du concours est disponible en mairie et sur le site de la mairie de CHAULNES.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre la mairie de CHAULNES AU 03.22.83.80.80

A vos bêches, râteaux, pelles, arrosoirs.....

BULLETIN D'INSCRIPTION

AU CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES DE CHAULNES 2017

A retourner en Mairie de CHAULNES, Commission communication et environnement, pour le 31 mai 2017

Madame – Monsieur :

Adresse :

..... Tél :

Souhaite(nt) participer au « concours communal des maisons fleuries de CHAULNES » dans la catégorie :

- * maison avec jardin très visible de la rue
- * maison fleurie sans jardin (possibilités limitées)
- * balcon sans jardin visible de la rue (immeubles collectifs)
- * commerce et entreprise

* Je cède les droits à l'image de diffusion des photos de ma propriété dans le cadre de la valorisation du concours des maisons fleuries organisé par la commune de CHAULNES.

* Je n'autorise pas la diffusion de photos de ma propriété.

Date et signature :

: cochez la case correspondante à votre choix



La propreté canine, un acte citoyen.....



Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants, les parcs et jardins publics et ce par mesure d'hygiène publique.

Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

En cas de non-respect de l'interdiction, les infractions sont passibles **d'amendes fixées à 20€**, conformément à la délibération du Conseil Municipal du 31 janvier 2012. Le Secrétaire de Mairie, Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie, le Garde Champêtre sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera transmise au représentant de l'Etat.

Les 7 gestes pour une ville propre.....

Geste 1 : Ma poubelle je la rentre : Vous devez sortir votre poubelle avant la collecte, la rentrer après et ne pas la laisser dans la rue.

Geste 2 : Mes déchets je les trie : Pour limiter l'enfouissement des déchets et économiser les ressources naturelles, tous les foyers sont invités à protéger l'environnement en triant leurs emballages. Trier est un geste simple, adoptez-le au quotidien !



Geste 3 : Mon verre je le recycle : plusieurs points tri pour le verre sont à votre disposition sur la commune.

Geste 4 : Mes encombrants, je les fais enlever : Pour toute demande de débarras, il suffit de prendre rendez-vous au **09.72.25.71.64**, au plus tard le vendredi précédent la **semaine de collecte** de la commune.

Geste 5 : Mon trottoir je le désherbe : Devant chez moi, je désherbe en respectant l'environnement, en complément de l'action des services propreté : je n'utilise pas de produits chimiques et je déracine les mauvaises herbes avec une simple binette ou un couteau de cuisine.

Geste 6 : Je ramasse les déjections de mon chien : Interdiction / Verbalisation.

Geste 7 : Mes mégots je les jette dans un cendrier : Cendrier de poche, cendrier de terrasse ou cendrier public.

2017 COLLECTE DES DÉCHETS CHAULNES
Tél. : 03 22 85 14 14

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
L M M J V S D 26 27 28 29 30 31 1 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	L M M J V S D 1 2 3 4 5 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30

● Poubelle marron : pas de collecte le 17 avril

⚠ SORTIR LES POUBELLES IMPÉRATIVEMENT LA VEILLE AU SOIR

● Poubelle marron
● Sacs jaunes et bleus

● Collecte gratuite des encombrants **uniquement sur rendez-vous**, à votre domicile par A.I.R. / Appelez le 09 72 25 71 64 une semaine avant la date prévue sur le calendrier.



Colis de Noël 2016

Chaque année au mois de Décembre, à l'initiative du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), un colis de Noël a été distribué à tous les aînés de 70 ans et plus de la commune.

La distribution a été effectuée par les membres du CCAS, épaulés de quelques conseillers municipaux, qui ont rencontré la bonne humeur et la convivialité chez nos aînés.

Ce colis était constitué de produits alimentaires festifs qui ont pu agrémenter leur repas de Noël. Au total 187 colis ont été distribués : 132 aux personnes seules et 55 à l'attention des couples. Une petite visite qui a fait chaud au cœur et dévoilé de jolis sourires sur les visages de nos aîeux. Nous leur donnons rendez-vous l'année prochaine



A vos agendas :

Le repas des Aînés 2017 aura lieu le **Dimanche 30 Avril 2017.**

Ce repas aura lieu au centre socio culturel. Comme chaque année les conseillers municipaux se feront un plaisir de venir vous chercher si vous n'avez pas de moyen de locomotion pour vous rendre à ce repas.

Vous recevrez très bientôt une invitation et un bulletin réponse. En attendant notez bien cette date dans vos agendas.....



Transfert de deux commerces



L'agence immobilière de Haute Picardie et Jean Marc coiffure ont quitté la rue Odon Dumont pour s'installer respectivement au N°15 et N°18 de la rue Aristide Briand.



Information du CAUE 80

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'environnement de la Somme

Information à destination des habitants souhaitant construire ou agrandir leur habitation :

Sur le site www.duprojetaupermisdeconstruire.fr, ils pourront découvrir un guide de conseils leur permettant d'avoir une première approche globale pour élaborer leur projet avant le dépôt de permis de construire.

Naturellement, ce guide ne peut constituer un recueil de conseils exhaustif, aussi les personnes souhaitant s'engager dans un projet de réalisation de leur habitation peuvent bénéficier de conseils gratuits auprès des architectes du CAUE de la Somme au 03.22.91.11.65

Un nouveau commerce à CHAULNES

« Livres enchantés » a ouvert ses portes au public le samedi 03 décembre 2016.



Livres enchantés
Livres, jeux, jouets, bonbons,
café, thé, et gourmandises

cadeaux, travaux manuels,
musique, papeterie, cartes...

2bis Avenue Aristide BRIAND
80320 Chaulnes (face à La Poste)
☎ 06 64 63 44 52 livresenchantés@orange.fr



Info élections

Les jeunes nés entre le 01/03/1999 et le 22/04/1999 seront inscrits d'office et pourront donc voter en 2017 aux présidentielles.

Ceux nés entre le 23/04/1999 et le 10/06/1999 seront inscrits en février 2017 et pourront voter aux législatives.

Calendrier marché campagnard

Place de la Mairie de Chaulnes
de 9h à 12h30

Dimanche 12 février 2017 : Légumes et fruits

Dimanche 12 mars 2017 : Escargots et bières

Dimanche 09 avril 2017 : Le rollot-crème-beurre



Avenue Aristide Briand 80320 CHAULNES
Tél. : 03.22.84.68.44 - ou mediatheque.chaulnes@hautepicardie.fr

Bonne année 2017

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi de 15h à 18h
Mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
Jeudi de 15h à 18h
Vendredi de 15h à 18h
Samedi de 9h30 à 12h

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter les différentes bibliothèques. Ou consulter le site Internet <http://www.hautepicardie.fr/>

L'année 2017 s'annonce encore riche en animations pour le plaisir de chacun. Toute l'équipe vous présente leurs meilleurs vœux en espérant pouvoir vous compter aussi nombreux pour cette nouvelle année qui démarre.

JANVIER 2017

Samedi 7 janvier à partir de 9h30 pour les enfants âgés de 3 à 6 ans : Atelier « Couronnes ».

Samedi 21 janvier Adultes et enfants à partir de 3 ans Matinée « jeux de société en famille ».

Samedi 28 janvier à partir de 9h30, Adultes et enfants à partir de 6 ans : Jeux sur Wii U.

FEVRIER 2017

Mercredi 01 février dès 14h pour les enfants âgés entre 8 et 12 ans : Activités autour du personnage « Mortelle Adèle ».

Les mercredis 14-16-21-23 février : Le Pays Santerre Haute Somme et la médiathèque intercommunale proposera à un petit groupe d'adolescents âgés entre 10 et 13 ans, des ateliers accès sur la réalisation vidéo.

MARS 2017

Du 21 au 25 mars : Exposition semaine de la francophonie 2017

Mercredi 01 mars dès 15h30 : Venez rencontrer Petit ours brun en personne autour d'une animation. Une vente d'albums sera organisée par la librairie Ternisien d'Abbeville.



POUR VOUS INSCRIRE IL VOUS FAUT :

Remplir le formulaire de renseignements remis lors de votre visite à la médiathèque. Présenter un justificatif de domicile datant de moins de trois mois. Régler le montant de l'adhésion* fixé par le règlement

5 € : Adultes résidents de la CCHP.

8 € : Adultes extérieurs à la CCHP.

Gratuit : Pour les étudiants, les demandeurs d'emploi, Handicapés, les allocataires du RSA, sur présentation d'un justificatif de l'année en cours.

Les bibliothèques de Lihons et Dompierre-Becquincourt sont désormais fermées au public. Vous pouvez cependant, avec votre carte d'adhérent, continuer de bénéficier des animations par le biais de la médiathèque intercommunale de Chaulnes.

Rencontre d'auteur et d'artistes En partenariat avec le Pays Santerre Haute Somme



Sophie LEBOT

Autodidacte en ce qui concerne l'illustration, le parcours vers ses premières publications a été long. Elle dessine depuis toute petite. Enfant elle passait beaucoup de temps à dessiner des modèles de mode qu'elle inventait. Elle aurait adoré être styliste.

Devant cet engouement, ses parents l'ont encouragée à passer le concours pour suivre les cours périscolaires des Beaux-Arts de Rennes (d'où elle est originaire).

A l'occasion du salon du livre de la ville de Péronne, le fil rouge choisi pour 2017 sera l'Inde et l'Orient.

Le jeudi 19 janvier, les bibliothécaires et enseignants ont profité de la venue de Sophie Lebot pour donner l'occasion aux jeunes lecteurs d'échanger sur ses ouvrages. Il est possible de consulter quelques albums à la médiathèque intercommunale.



Le Poker Club Chaulnois

La Parole aux associations

Nous sommes déjà 43 adhérents et nous en attendons encore de nouveaux ! Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année.

Les tournois se déroulent une fois par mois et vous avez la possibilité de faire une soirée découverte.

Les tournois du club se déroulent le samedi, l'ouverture des portes à 18h et le tournoi à 19 h, à la salle Saint – Didier, les dates sont :

21 janvier	25 février	25 mars	29 avril	27 mai	24 juin
22 juillet	19 août	16 septembre	9 décembre	21 octobre	25 novembre
			20 janvier		

Le 20 mai 2017, nous allons refaire le Main Event qui se déroulera sur une journée.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter M. Géraut au 07.70.74.28.38.

Le traditionnel rendez-vous hivernal du spectacle des Restos du cœur s'est tenu au collège Aristide Briand le mardi 13 décembre 2016. Cette édition a battu un certain nombre de records : le nombre d'artistes se produisant sur scène, le public venu nombreux les voir et la quantité de denrées récoltées au cœur.



Ce n'est pas moins de 220 qui a pu voir se mettre en scène les trois chants et deux danses. C'est enseignants encadrant le projet ont

personnes qui constituaient le public 68 élèves dans une pièce de théâtre, avec beaucoup de fierté que les quatre présenté un spectacle de qualité.

Dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI), mis en place depuis septembre avec la réforme du collège, une classe de cinquième, encadrée par leur professeur de Français Mme Thiriet a appris et mis en scène une pièce de théâtre drôle et familiale. Ces élèves, associés à une classe de sixième, et encadrés par leurs professeurs d'enseignements artistiques, Mme Bichet et Mme Défossé, ont également formé une chorale. Pour enrichir un spectacle qui se voulait diversifié et complet, M. Laneau, professeur d'EPS, et ses trente danseuses de l'Association Sportive ont présenté deux chorégraphies entraînantes.



C'est fatigués, mais ravis que l'ensemble des participants a pu voir se concrétiser le travail de plusieurs mois. Le collège a encore une fois été bien représenté et donne rendez-vous en fin d'année scolaire pour la troisième édition de son gala.

Les élèves de la section sportive Longue Paume du collège de Chaulnes ont désormais leur nouvelle tenue pour l'année 2016/2017.

L'objectif de cette opération est de renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe et de représenter le collège lors des rencontres sportives avec les autres établissements.

La fédération française de Longue Paume permet d'obtenir des tarifs compétitifs et le flocage offert.



L'association sportive à laquelle adhèrent les élèves participe à hauteur de 50% du prix de la tenue, réduisant ainsi la part des familles.

Ils sont fiers de vous présenter leur équipement sur la photo ci-dessous, accompagnés de Benjamin Labryère, entraîneur de la fédération française de Longue Paume.

Les Pipious



Le dimanche 4 Décembre 2016, nous avons organisé notre traditionnel marché de Noël, cette journée a été l'occasion pour 157 adultes et 58 enfants de partager un repas ; les parents ont pu assister à un petit spectacle réalisé par les enfants et découvrir leurs activités manuelles. Le Père Noël, qui était très attendu, est venu distribuer des cadeaux aux enfants de la crèche ainsi que des chocolats aux frères et sœurs : journée remplis d'étoiles dans les yeux des enfants !





MOTO - CLUB
DESPERADOS
DE CHAULNES

CHAULNES
PLACE DE LA MAIRIE

REDERIE

LE SAMEDI 13 MAI 2017
DE 8H00 A 20H00

2€ l'emplacement pour les particuliers
6€ l'emplacement pour les professionnels
sans réservation

RESTAURATION - BUVETTE

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONTACTER
le 06.33.36.37.03 OU 06.70.46.67.09



AGENDA

SORTIR A CHAULNES

>> Samedi 25 février

>> Samedi 01 avril

LOTO QUINE

>> Dimanche 19 mars

Salon toutes collections

Et capsules de Champagne

>> Samedi 25 mars

BAL COUNTRY

Avec West Side Country

>> WE 08 & 09 avril

TOUS EN BRIQUES

Expositions de LEGO

>> Vendredi 14 avril

LHOMOND SELECTA FEST

Avec Nono Krief de Trust

>> Samedi 15 avril

CHAULNES METAL FEST

Avec Loudblast, Onslaught, etc...

>> Samedi 29 avril

TERRES BLESSÉES 14-18

Commemorations avec fanfares

RÉTROSPECTIVE

Festival Overdrive • Lotos •
Téléthon • Marché de Noël



OFFICE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS DE CHAULNES

L'association qui divertit et fait découvrir

SPECTACLES CONCERTS FESTIVALS JEUX
EXPOSITIONS SOIRÉES REPAS VOYAGES

15a rue de la Sablonnière 80320 Chaulnes • 03 22 83 96 88

De Janvier à Avril

SUPER LOTO QUINE

SAMEDI 25 FÉVRIER, SAMEDI 1ER AVRIL - CSC DE CHAULNES

Tarifs : 1 carton : 1,50€ / 13 cartons : 15€ / 27 cartons : 30€ (1 carton offert)

Carton spécial pour bon d'achat 100€ : 3€

Ouverture : 17h00 / Début du jeu : 19h00. RÉSERVATION : 03 22 83 96 88

SALON TOUTES COLLECTIONS

SAMEDI 19 MARS - CENTRE SOCIO-CULTUREL DE CHAULNES - 10H/18H

De nombreux stands dont les stands de capsules de Champagne.

RENSEIGNEMENTS : 03 22 83 96 88 - 15A RUE DE LA SABLONNIÈRE

BAL COUNTRY

SAMEDI 25 MARS - CENTRE SOCIO-CULTUREL DE CHAULNES - DÈS 19H30

RENS : 06 78 21 85 42 OU 06 78 14 50 51 - 5€ (GRATUIT POUR LES - DE 10 ANS)

TOUS EN BRIQUES

08 & 09 AVRIL - CSC

TOUS EN BRIQUES

Exposition de miniatures en briques LEGO®

Organisé par l'OCLC et FreeLUG, ce sera l'occasion d'admirer des miniatures faites de briques LEGO®.

6 ans & - : Gratuit / - de 15 ans : 1€ / 15 ans & + : 2€

Samedi 8 avril : 10h/18h / Dimanche 9 avril : 10h/17h.



LHOMOND SELECTA FESTIVAL

VENDREDI 14 AVRIL - CENTRE SOCIO-CULTUREL DE CHAULNES - 18H

NORBERT NONO KRIEF,

le guitariste de *Trust* et *Johnny Hallyday* à Chaulnes

Nono a fondé le groupe TRUST en 1977, il a joué au Parc des Princes avec Johnny Hallyday en 1994 et il nous présentera son nouvel album (avec son fils David au chant) *Father & Son* à Chaulnes le 14 avril.

En première partie : L'araignée du Plafond, groupe de la région et T-Band, un groupe de reprises des mythiques Creedence Clearwater Revival.

RÉSERVATION : 12€ (SUR PLACE : 15€)

RENSEIGNEMENTS : 03 22 83 96 88,

15A RUE DE LA SABLONNIÈRE



CHAULNES METAL FEST

SAMEDI 15 AVRIL - CENTRE SOCIO-CULTUREL DE CHAULNES
À PARTIR DE 16H00 - RÉSERVATION : 12€ (SUR PLACE : 15€)



QUINZE ANS DE METAL A CHAULNES

Pour cette édition 2017, on retrouve à l'affiche :

LOUDBLAST ONSLAUGHT NOW OR NEVER PRAETORIA SVART CROWN HEBOIDOPHRENIE NO RETURN

TERRES BLESSÉES 14-18

SAMEDI 29 AVRIL - CENTRE SOCIO-CULTUREL DE CHAULNES

Avec la fédération des Batteries-fanfars de Picardie, le spectacle musical Terres Blessées 14-18 est une création originale dédiée aux commémorations de la grande guerre (centenaire 1914-1918). Ce spectacle a été écrit par des compositeurs picards et le conteur Olivier Cariat.. Ce projet ambitieux sera le symbole de la Paix, de l'Amitié et de la Fraternité entre les peuples.



LE SAMEDI 29 AVRIL 2017
À CHAULNES
CENTRE SOCIO-CULTUREL

RÉTROSPECTIVE

FESTIVAL OVERDRIVE SAMEDI 15 OCTOBRE

LE FESTIVAL ROCK EST UNE GRANDE RÉUSSITE, AVEC DES GROUPES EXCEPTIONNELS ET UN PUBLIC AU RENDEZ-VOUS. LES GROUPES LOCAUX ÉTTÉ ET LIBIDO ONT DONNÉ LE MEILLEUR ET OFFERT DE BELLES PRÉSTATIONS, TOUT COMME EROS, GROUPE DE BORDEAUX. GRAINNE DUFFY ET SON GROUPE ONT ÉTÉ LA GRANDE DÉCOUVERTE DE LA SOIRÉE, MAIS C'EST L'EXCELLENT SHOW DE MURRAY HEAD QUI LAISSERA LE PLUS BEAU SOUVENIR À LA GRANDE MAJORITÉ DES NOMBREUX FANS PRÉSENTS SUR LE FESTIVAL.



MARCHÉ DE NOËL DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

COMME CHAQUE ANNÉE, LE MARCHÉ DE NOËL A RENCONTRÉ UN GRAND SUCCÈS, AVEC DE NOMBREUX STANDS ET DES VISITEURS TOUT À LONG DE LA JOURNÉE.

LOTO QUINE SAMEDI 12 NOVEMBRE, DIMANCHE 18 DÉCEMBRE
DEUX LOTOS SUR LE THÈME DE NOËL.



Remise des diplômes

Une soixantaine d'élèves ont été récompensés le samedi 26 novembre suite à leurs bons résultats aux examens de juin 2016. Toutes les classes ont également interprété un ou deux morceaux.



Messe de sainte Cécile

L'atelier chorale, la classe d'orchestre de l'école de musique ainsi que la Batterie Fanfare de Lihons ont offert une belle célébration aux paroissiens le dimanche 27 novembre à l'église de Chaulnes.

Orchestrades de Noël

Composé d'une centaine de musiciens venus des écoles de musique de Epehy, Ham, Haute Picardie, Péronne, Sailly-Saillisel et Roye, cet orchestre éphémère a mis les spectateurs dans l'ambiance de Noël le samedi 17 décembre au gymnase de Ham.

Assemblée générale

Le **mercredi 25 janvier 2017**, 19h00, pôle culturel de Lihons.

Stage annuel

Du mardi 14 au vendredi 17 février 2017 : « Odysseus »

Ouvert à tous sans conditions d'âge ou de niveau musical. Tarif : 20 euros les 4 jours.
Concert de clôture : le **vendredi 17 février** à 18h00 au gymnase de Rosières. Entrée libre.



Renseignements : site Internet <http://emhp.fr.gd> ou ☎ 06 17 59 85 88



2016, une bonne année pour le Cyclo Club Chaulnois

Le Cyclo Club Chaulnois est une association qui concilie le sport, la culture et la santé dans un esprit d'échange, de solidarité et de convivialité. Sans esprit de compétition, nos sorties nous permettent de découvrir notre territoire local mais aussi de porter nos couleurs dans d'autres régions. Le cyclotourisme est à la portée de tous.

Notre devise « *On part ensemble, on rentre ensemble.* »

...de belles balades...



Strasbourg... Voyage itinérant féminin



Maltot en Normandie... week-end de Pentecôte

...de la convivialité...



Récompenses aux enfants



Ravitaillement sur les parcours de la Randonnée Chaulnoise



...de la solidarité...

Participation au Téléthon 2016

...des découvertes tout au long de l'année...

Randonnée des Trois Départements à Ham



Découverte du Santerre



Circuit du Souvenir Méaulte



Randonnée en Baie de Somme



Randonnée pédestre de Noël

Agenda du Club 2017

- 1ère ouverture Club, découverte du cyclotourisme, le samedi 8 avril à 14 h 30 – Gratuit
 - Fête du Vélo, dimanche 4 juin à 9 h 30 – Gratuit
 - 2^{ème} ouverture Club, découverte du cyclotourisme, le samedi 30 septembre à 14 h 30 - Gratuit
- Ces trois randonnées sont ouvertes et adaptées à tous. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Le port du casque est obligatoire. Il suffit juste d'avoir un vélo en état de fonctionnement et de la bonne humeur.
- Randonnée Chaulnoise, le dimanche 18 juin à partir de 7 h 30 – Ouverte à tous – Droits d'inscriptions (gratuité aux enfants)
 - Randonnée du Téléthon, le samedi 2 décembre à 14 h 30 – Ouverte à tous, inscriptions sous forme de dons reversés au Téléthon

*Bonne et
Heureuse
Année
2017*

CyCloCément
Le Président
Daniel REMY

Vous voulez nous rejoindre...
... 03.22.84.67.23

e tourisme à vélo

Marche Randonnée Chaulnoise

Le 28 octobre dernier avait lieu l'Assemblée Générale annuelle. Cette année peut être considérée comme « extraordinaire » car pour la 1^{ère} fois plus de 100 adhérents ont répondu à l'appel et, chose assez rare pour être soulignée, tous les votes ont reçu l'unanimité.

M. Thierry Linéatte, Maire et M. Philippe Cheval, Président de la CCHP nous ont fait l'honneur de leur présence et le club les remercie pour leur attachement et leur soutien. Tous deux ont souligné le dynamisme et la diversité de nos actions au fil des ans.

Les randonnées hebdomadaires battent aussi des records sur l'ensemble de l'année.

Randosanté : 51 marches pour 270 km, randonnée 54 pour 503 km et marche nordique 54 pour 568 kms si l'on ajoute toutes les sorties exceptionnelles un marcheur aurait pu parcourir plus de 1 500 km s'il le souhaitait.

Les différentes marches sont encadrées par 10 animateurs formés et très compétents et nous avons renforcé cette année encore le nombre de secouristes (plus de 20 maintenant) la présence de plusieurs d'entre eux à chaque marche et notre défibrillateur permettent de partir tranquille sur nos chemins.

Une expérience à tenter : devenir adhérents, suivre quelques stages gratuits et devenir animateur...très enrichissant...essayez !

Après le vote du bureau, totalement inchangé, la soirée s'est terminée autour du pot de l'amitié.



Le SARCOM

Invité par les organisateurs, notre club disposait d'un bel espace de 12 m² et se devait de l'aménager avec goût pour recevoir, ce qu'il pensait, des adhérents. Certains d'entre nous craignaient de devoir jouer les « camelots » dans les allées, loin s'en faut, durant ces 3 jours de très nombreux curieux, plein de questions laissèrent peu de répit aux animateurs présents. Des adhésions ont été réalisées à notre grande satisfaction. Merci au SARCOM.

Sortie à Reims avec marche, visite de l'hôtel de Ville et marché de Noël



L'association sportive rémoise avait invité notre club à participer à la « marche des sacres » au travers de cette belle ville, totalement illuminée. A cette occasion, nos marcheurs ont pu parcourir 8 km à travers les rues et le marché de Noël. Le clou de la journée fût la visite de l'hôtel de ville où chacun pu découvrir la beauté des lieux.

Au retour au bus le champagne et le verre souvenir était offert à chacun. Très belle journée !



OFFREZ LA RANDONNÉE À VOTRE SANTÉ

c'est bon pour la santé !

- Rompt l'isolement
- Améliore la capacité musculaire
- Augmente la confiance en soi
- Améliore le souffle
- Développe l'endurance
- Stimule la capacité intellectuelle
- Favorise la vie sociable
- Est accessible à tous,
- Se pratique sans challenge ni compétition
- Développe la solidarité

L'ENDURANCE PAR EXCELLENCE. ELLE S'ADAPTE À TOUS LES NIVEAUX PHYSIQUES, EXIGE PEU DE MATÉRIEL ET SE PRATIQUE TOUTE L'ANNÉE. C'EST DONC LOGIQUEMENT QU'ELLE EST PRESCRITE POUR LA RÉADAPTATION À L'EFFORT DES PERSONNES FRAGILES, MALADES, SÉDENTAIRES, ISOLÉES, FEMMES ENCEINTEES... C'EST LA RANDO SANTÉ®.

LA RANDO, C'EST FACILE, PAS CHER ET ÇA PEUT RAPPORTER GROS À VOTRE SANTÉ!

Randochaulnes.com
06.79.79.05.72



Toutes les études scientifiques démontrent qu'une activité physique d'intensité modérée apporte de très nombreux avantages bénéfiques pour la santé.

Vous êtes atteint d'une affection ? Vous êtes guéri ou en rémission ? Voyez votre médecin traitant, il vous fournira un certificat médical de non – contre indication à la pratique de la randonnée pédestre avec des recommandations.

Vous suivez un traitement ? Votre médecin vous incitera à pratiquer une activité physique régulière, afin de rompre avec une sédentarité souvent responsable d'affections graves...

Vous vous sentez seul(e) vous manquez de confiance en vous : retrouvez vous en groupe et partagez des moments conviviaux.

Retrouvez notre club tous les jeudis à 13h30 place de la Mairie. Vous aurez la possibilité d'essayer 2 fois avant de devenir adhérent. Nos animateurs vous attendent...

S.L.P.CHAULNES

Bilans positifs lors de l'assemblée générale

La S.L.P.Chaulnes a tenu son assemblée générale le vendredi 18 novembre 2016 en présence de Thierry Linéatte, maire de Chaulnes et de Philippe Cheval, président de la communauté de communes de Haute Picardie.

Avec 157 licenciés , 82 licenciés longue paume et 77 licenciés badminton, la S.L.P Chaulnes fait partie des grosses structures sportives locales. Les résultats sont satisfaisants en longue paume et en badminton. Le bilan financier est équilibré.

A cette occasion, les joueurs ont reçu les médailles qui récompensent leurs victoires durant la saison 2016. La S.L.P.Chaulnes a bénéficié d'un avenant à l'agrément au Service Civique afin de pouvoir continuer à bénéficier de cette aide de l'État jusqu'en octobre 2017. 2017 sera la continuité des saisons précédentes avec l'aide de deux jeunes effectuant leur Service Civique au sein de notre association. Lise Hénon pour la longue paume et Sébastien Garcia pour le badminton qui aideront à l'encadrement et au développement des deux disciplines jusqu'à la fin de leur engagement.

Thierry Linéatte et Philippe Cheval ont félicité les membres et les joueurs de la S.L.P.Chaulnes pour les résultats sportifs obtenus au cours de cette saison en longue paume et en badminton, la bonne tenue des comptes, la bonne gestion du club et l'animation que représente la longue paume et le badminton dans la commune de Chaulnes et la communauté de communes de Haute Picardie.

Le bureau a été renouvelé pour l'olympiade 2017-2020 Il est composé ainsi :

Président :Denorme Philippe ,Vices presidents : Leguillier Christophe, Dufosse Sébastien

Secrétaire :Lelièvre Thomas, Trésorier : Busa Vincent

Membres :Argentin Claude, Antiochus Hervé, Gallais Gauthier, Loiseaux Sabine, Hénon Vincent

En longue paume

Le bilan est positif pour la partie sportive avec 23 titres de Champions, ainsi que quelques titres de Vice-Champions (titres départementaux, régionaux et nationaux confondus).

Le club a obtenu la meilleure participation aux compétitions départementales et fédérales jeunes et seniors confondus.

Chez les jeunes:

Encore une belle saison pour nos jeunes avec 4 titres de champion de France, 3 titres de champion de Picardie et 4 titres de champion de Somme auquel il faut aussi ajouter la victoire des cadets lors du tournoi fédéral et la finale de l'équipe Benjamins.

En cadets et en juniors,c'est un carton plein, ils sont restés invaincus dans ces catégories,

Chez les seniors :

En 6/6, l'équipe de 1ère échoue une nouvelle fois en demie finale en 3 manches, malgré de belles parties.

En 2^{nde}, l'équipe est vice championne de France, malgré une finale démarrée sur les chapeaux de roue. Il s'en ait fallu de peu pour ramener le titre. Pour l'équipe de 4^{ème} catégorie, une très belle saison s'est achevée avec le titre de champion de France remporté face à Amiens. En 5^{ème} catégorie, la bonne humeur est toujours au rendez vous pour cette équipe composée des parents de jeunes joueurs, et qui joue tous les dimanches pour le plaisir et termine à la 6^{ème} place.

En 4/4, nous remportons les titres de champion de France, 1^{ère}, ainsi que le challenge Raynal, qui sera donc organisé sur notre terrain en 2017.

Pour le 2/2, l'équipe 1^{ère} composée de la paire Philippe/Mehdi conserve son titre de champion de France face à la paire Romain/Gauthier au terme d'une belle finale.

En 1/1, en excellence, Mehdi Benali remporte le titre de Champion de France en terminant premier et clôture une très belle saison enlevée. En 2^{nde} catégorie, Quentin Margry finit lui aussi champion de France et jouera en 1^{ère} catégorie l'année prochaine. En 3^{ème} catégorie, Léo Hénon est lui aussi champion de France en remportant 3 des 4 1/1 et montera en 2^{nde} catégorie l'année prochaine. Maxime Argentin est, quant à lui, champion de Picardie en 5^{ème} catégorie.

Les entraînements hivernaux au gymnase

Le vendredi de 16h45 à 17h45 **Longue paume** pour les 11-14ans

Le vendredi de 17h45 à 18h45 **Longue paume** pour les 10ans et moins.

Si vous êtes intéressés, présentez vous aux horaires d'entraînements ou téléphonez au 06.42.13.59.29

En badminton

Durant cette saison, nous étions 75 licenciés dont 39 jeunes. C'est d'ailleurs grâce à ces jeunes que le club obtient sa labellisation « école de badminton, deux étoiles ». Celle-ci a été reconduite pour la saison 2016-2017.

Le bilan sportif chez les seniors est très intéressant.

L'équipe 1 qui évoluait en régionale 2 termine à la troisième place et elle évolue cette saison en régionale 1 où elle est première après les 2 premières journées. 4 équipes étaient engagées dans 4 divisions différentes :

- l'équipe 2 en D1 termine à la 2ème place,
- l'équipe 3 en D2 remporte le championnat
- les équipes 4 et 5 en D3 et D4 terminent à la 4ème place

En jeunes, les résultats sont similaires à ceux de la saison dernière et nous continuons à nous imposer au niveau départemental. Une participation au niveau régional à Péronne où nous ne sortons pas des poules qualificatives. Jouer dans le championnat régional des Hauts de France est compliqué.

Sur la totalité des trophées départementaux jeunes, nous arrivons à obtenir une des 3 premières places dans les catégories où nous avons présenté des joueurs : Nous sommes premiers dans les catégories : poussin, benjamin et cadet. Nous obtenons 2 titres de champions de Somme, en simple. Félicitations à Léo et Mathéo De Matos , 2 titres en double hommes et 2 titres en double mixte.

Les entraînements au gymnase

Le mardi de 18h à 20h **badminton** pour les compétiteurs

Le jeudi de 16h45 à 18h **badminton** pour les jeunes de 9 - 14ans

Le vendredi de 18h45 à 21h30 **badminton loisirs** (ouvert aux adultes et aux jeunes de 15ans et +)

Si vous êtes intéressés, présentez vous aux horaires d'entraînements ou téléphonez au 06.42.13.59.29



Chaulnes **Samedi 11 février** **Organisé par S.L.P. Chaulnes au centre socio culturel** **TOURNOIS**

● **POKER**

20 € par joueur

Inscription par sms au : 07 70 74 28 38 ou sur place

Recave et add'on : 10 €

● **BELOTE**

6 € par joueur

Inscription par sms au : 06 42 13 59 29 ou sur place

Un lot à chaque participant

Ouverture des portes à 18h00

Tournois à 19h00

Buvette et restauration sur place



Association Locale des Anciens Combattants CPG/CATM-OPEX et VEUVES de CHAULNES

Chers Amis, Chers Adhérents

En cette nouvelle année qui commence, je voudrais vous souhaiter au nom des membres du bureau et moi-même une bonne et heureuse année 2017, une bonne santé surtout et plein de bonnes choses et de bonheur également. L'année 2016 qui vient de se terminer a été une année chargée pour les anciens Combattants ; de nombreuses cérémonies pour le centenaire de la grande guerre ont eu lieu, notamment à Lihons et à Belloy, je remercie d'ailleurs les portes drapeaux pour le courage et leur dévouement, ils répondent toujours présents par tous les temps. Je remercie toutes les personnes qui nous soutiennent tant à nos cérémonies qu'à nos repas dansants ou nos voyages en répondant présents et aussi bonne année 2017 à tous les bénévoles qui nous aident : bénévoles de l'Office de la Culture et Loisirs et ceux des ACPG, remerciements également aux personnes qui ont contribué à la vente des calendriers.

Pour 2017 : notre assemblée générale aura lieu le 22 avril, notre repas dansant en Septembre avec Johnny Cabaret ; un voyage devrait avoir lieu à Maroilles avec visite d'une fromagerie, puis déjeuner au Père Joseph. Vous serez informé en temps utile.

Je vous présente aussi notre nouveau porte-drapeau : un jeune homme qui se nomme Florian Margry, je le remercie et lui souhaite de porter haut les couleurs de la France le plus longtemps possible. (Photo ci-dessous). Encore une fois, bonne année à toutes et à tous.



Serge LAMPERNESSE
Président



Amicale des Donneurs de Sang

Les membres de l'Amicale vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2017.

Merci de retenir les dates de collectes 2017 prévues les mercredis :

1^{er} mars
7 juin
6 décembre

au centre socio culturel de Chaulnes.

L'Assemblée Générale se tiendra à 19 h le 24 mars 2017 salle des votes de la Mairie.

MERCI POUR VOTRE DON

Même si vous Etiez très peu Rassurés, Craignant cet Instant de la piqûre, Par solidarité, vous avez Oublié votre angoisse, tournés vers Un seul objectif : Redonner des couleurs à la vie	Vouloir sauver ! Objectif merveilleux ! Tous solidaires, Réunis par l'Amour du prochain Et la simple joie d'offrir son sang. Dans notre monde égoïste, si On sait encore partager, alors Nous avons encore des raisons d'espérer !
---	--

La Présidente et les Membres
Marie-Aimée BEULQUE

✂



Boîte à idées...

Aidez-nous à améliorer le Bulletin Municipal. Si vous avez une **idée**, une **demande**, une **suggestion**...Merci de retourner ce coupon à la mairie. Votre avis nous intéresse !

.....
.....
.....
.....

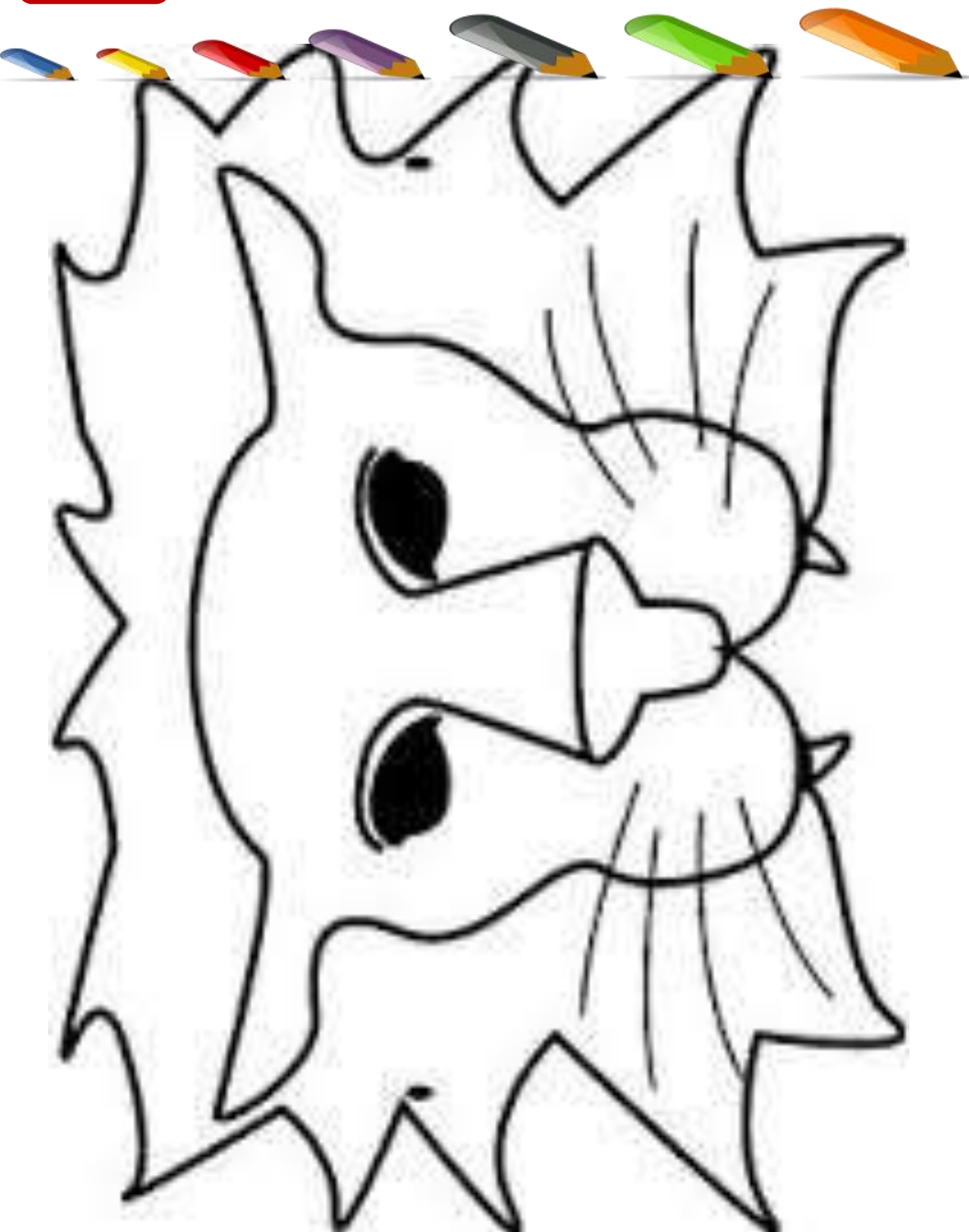
Facultatif :

Madame ou Monsieur :

Adresse :

Nous tiendrons compte dans la mesure du possible de vos remarques.

Colories ton masque et découpes le





RENE GOUGE ET FRANCIS TATTEGRAIN

En 1914, René Gouge, à l'âge de 44 ans, fut affecté dans les GVC (Gardes des voies de Communication) sur la ligne Amiens-Tergnier.

Né à Framerville le 3 novembre 1869, il avait bénéficié de solides études de droit et en lettres à Paris et avait effectué son service militaire au 120ème Régiment d'Infanterie de Ligne, à Péronne. A partir de 1906, il avait exercé la profession d'avocat auprès du tribunal de Péronne., ville où il s'était marié la même année avec Marie-Louise Françoise Quignon.

Sur la ligne Amiens-Tergnier, Chaulnes constituait à l'époque un enjeu stratégique car deux lignes de chemin de fer importantes s'y croisaient : celle qui, venant d'Amiens, joignait Tergnier par Villers-Bretonneux, Rosières-en-Santerre, Chaulnes, Ham et Chauny et celle qui reliait Saint-Just à Cambrai par Chaulnes et Péronne. Chaulnes avait donc été choisie comme siège du réseau local des GVC, sous les ordres du capitaine Durand, un industriel de Creil, du capitaine Rabaud et de cinq sous-officiers dont René Gouge. Les lignes et plus particulièrement les aiguillages, les ponts, les passages à niveau étaient très rigoureusement gardés tant la crainte d'un sabotage par des agents allemands était vive. Dès le 1er août, avant même l'ordre de mobilisation générale, les trains qui passaient transportaient des soldats appelés individuellement. A partir du 2, les convois militaires se firent de plus en plus nombreux.

Le 6 août, vers 11 heures du matin, un homme de grande taille, coiffé d'un chapeau à bords rabattus, vêtu d'un imperméable gris et portant en bandoulière une petite boîte, descendit du train de Cambrai. Son visage s'ornait d'une barbe rousse taillée en carré. Paraissant attendre le train de la correspondance pour Paris, il fit d'abord les cents pas sur le quai, observant tout ce qui se passait dans la gare puis, allongeant progressivement son va et vient, il poussa jusqu'au passage à niveau et s'approcha de la sentinelle qui fut contrainte de lui intimer l'ordre de s'éloigner. Le chef de poste, Testelin, de Roye, trouvant ce comportement suspect et pensant que la boîte contenait un appareil photographique, décida de l'arrêter pour le conduire auprès du capitaine Durand. Considérant la taille et la barbe de l'homme, les deux soldats estimèrent que celui-ci avait « le type boche » et lui demandèrent ses papiers.

« - C'est que, mon capitaine, je n'ai pas pensé à me munir d'un laissez-passer et c'est une étourderie de ma part. Mon neveu est maire de Devise et, comme il est mobilisé, c'est moi qui, hier, apposais les cachets sur les laissez-passer de ses administrés. J'aurais dû m'en faire un... Mais voici mon permis de chasse... Tenez ! »

Décidément, l'homme était suspect.

« - Je ne veux rien voir ! Vous n'avez pas de laissez-passer ? »

« - Non, c'est vrai, mais je suis connu. Je suis M. Francis Tattegrain... je suis reçu par M. Poincaré, Président de la République » Puis, montrant la mystérieuse boîte qu'il portait en bandoulière :

« - Ceci, que vous croyez être un Kodak, c'est ma boîte de couleurs et mes pinceaux. »

Le capitaine commença à s'échauffer :

«- Encore une fois, je ne suis pas ici pour entendre vos explications. Vous voyagez sans laissez-passer... Je vais vous remettre à la gendarmerie »

C'est à ce moment que René Gouge, qui revenait d'une ronde, entra dans le bureau. A la stupéfaction du capitaine et du chef de poste, le sous-officier Gouge René et le suspect tombèrent dans les bras l'un de l'autre :

« -Tattegrain ! Comment vas-tu ? Qu'est-ce que tu fais ici ? »

« - Tu le vois, je me fais arrêter. Je n'ai pas de laissez-passer. »

Alors, René Gouge, précisa que Maurice Tattegrain était un peintre de renom, qu'il avait fait ses études de droit avec lui, que sa famille était propriétaire du château de Devise, dans la vallée de l'Omignon... Que ce n'était certes pas un espion allemand...

La situation s'éclaircissait mais le capitaine Durand restait perplexe :

« Comment vais-je faire ? M. Tattegrain n'a pas de laissez-passer ! »

« Si vous me le permettez, mon capitaine, dit René Gouge, je vais conduire mon ami chez M. Boitel, maire de Chaulnes, qui le connaît comme moi et il lui en donnera un. »

C'était en effet la solution. Francis Tattegrain put ainsi regagner Paris.

En 1914, Francis Tattegrain était déjà un artiste célèbre. Né en 1852 à Péronne dans une famille de magistrats (son père avait été président du tribunal civil jusqu'en 1864), il avait fait preuve très tôt de son goût pour la peinture de la nature. Tout en poursuivant ses études de droit, il était entré à l'Académie Julian, école privée des beaux-arts à Paris. Son frère aîné, Georges, poète et sculpteur, l'avait vivement encouragé à se perfectionner dans la peinture. Peintre d'histoire, de marine, aquafortiste, portraitiste, Francis Tattegrain avait débuté au Salon de Paris en 1877 et ne l'avait plus quitté jusqu'en 1914, devenant l'un des artistes les plus récompensés de la III^{ème} République : médaillé au Salon de 1883, il avait obtenu la médaille d'or en 1889 (qui lui avait valu la Légion d'Honneur à 37 ans), une médaille d'honneur en 1899 (pour son « Saint-Quentin pris d'assaut »), et la médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900. En 1888, il avait offert à la Ville de Péronne le remarquable « Débris du trois-mâts Majestas » (Note en bas de page : l'œuvre fut volée par les Allemands en 1916.) Bien qu'ayant aménagé un atelier sur la Baie d'Authie, il rendait souvent visite à son frère, Georges-Gabriel, au château de Devise.

Georges-Gabriel, né en 1845, avait fait restaurer cette construction du XIV ou du XV^{ème} siècle qui se composait d'un ensemble hétérogène bâti en « L ». La partie la plus ancienne, dite « le donjon », rectangulaire, était coiffée en son centre d'une curieuse tourelle surmontée d'une terrasse. Sculpteur, poète, archéologue, Georges présidait la Société des Amis des Arts de la Somme. En outre, il avait été maire de Devise de 1877 à 1906. Très proche de son jeune frère, il s'était amusé à constituer avec lui « l'Académie de l'Omignon » dont ils étaient les seuls membres. En 1892, il avait obtenu un vif succès avec son buste d'Hector Crinon, hommage à ce « poète picardisant, sculpteur et laboureur » en même temps qu'à son père, picardisant lui-même et admirateur de Crinon. Le buste avait été inauguré à Vraignes-en-Vermandois en présence d'une nombreuse assemblée.

On ne peut imaginer plus picards que Francis et Georges Tattegrain !

A Devise, Georges recevait volontiers son ami Camille Saint-Saëns ; on assure que c'est dans cette demeure médiévale que ce grand artiste composa ses opéras « Samson et Dalila » ainsi que « La Timbale d'argent ».

Marcel QUEYRAT
Le Souvenir Français
Comité de Chaulnes

(Extrait du tome 2 des « Petites Histoires de la Grande Guerre dans la Somme », à paraître).



Francis TATTEGRAIN



René GOUGE



L'histoire d'un monument allemand

Durant la première guerre mondiale, le village de Chaulnes fut occupé par les allemands à deux reprises : de septembre 1914 à mars 1917 et de mars 1918 à août 1918. C'est au cours de la première période d'occupation que les allemands ont construit un monument près de leur cimetière, dans le bois du fond d'arc ; celui-ci a été retrouvé lors de la reconstruction de Chaulnes en 1920. Il est dédié à la mémoire des soldats du 117^{ème} régiment d'infanterie hessois et au 16^{ème} régiment d'infanterie bavarois.

Ce monument est en pierre blanche, il a la forme d'un petit obélisque tronqué dont le socle est décoré d'un lion couronné à deux queues, de couronnes et d'inscriptions en allemand. Il n'est pas évident de trouver la signification de ce dessin de lion : il pourrait s'agir d'un dessin que l'on retrouve sur les plaques de casque à pointe bavarois et la double queue du lion pourrait être une marque de possession à deux fiefs.

Deux photos des faces du monument sont sur le site internet : ce.qui.demeure.pagesperso-orange.fr/pages2/page_1monusomme3pag.html.

Le monument a été remonté du fond d'arc en 1992 par de jeunes volontaires allemands sous la direction du service d'entretien des sépultures militaires. A l'intérieur du monument se trouvait une bouteille contenant une liste de soldats allemands et désormais conservée à l'historial de la Grande Guerre à Péronne.



En bordure de la rue de la sablonnière à quelques mètres du terrain de boule lyonnaise et du tir à l'arc.

Pour en savoir plus :

- Médiathèque intercommunale de Chaulnes :

- *1914-1924 : 26 communes dans la tourmente* / Francine François-Dejuine /

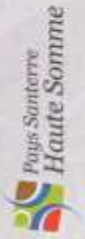
- *Somme : Amiens, Péronne, Albert* / Guide illustrés Michelin des champs de bataille 1914-1918 /

Villes & Villages Fleuris Label 2016

DIPLOME DÉCERNÉ PAR LE JURY DU PAYS SANTERRE-HAUTE SOMME À LA COMMUNE DE :

Chaulnes LAURÉAT

De la 3^{ème} catégorie : Communes de 1001 à 5000 habitants



Le président, Philippe Cheval